



La défense du Japon : entre pacifisme et volontarisme

Le Japon a toujours occupé une place particulière sur la scène internationale et est l'un des rares pays de la planète à ne pas avoir connu la colonisation occidentale. Alors que le pays se remet lentement de la crise économique de 1997, sa politique de Défense et sa perception de la puissance militaire reste durablement marquées par l'expérience de la Seconde Guerre mondiale.

Une érosion progressive des principes antimilitaristes

- À sa capitulation en septembre 1945 et jusqu'en 1952, le Japon s'est vu imposer une occupation américaine ainsi qu'une démilitarisation en profondeur de sa société.
- Le point le plus saillant de ce processus est la nouvelle constitution, plus particulièrement son article 9. Celui-ci stipule que le Japon renonce « à jamais » à son droit à la guerre. D'autres restrictions sont également mises en place, notamment concernant les exportations d'armements et la limite du budget de défense, qui ne doit pas dépasser 1% du PIB.
- Toutefois, la guerre de Corée et la menace du bloc communiste en Asie de l'Est ont poussé les Etats-Unis à revoir leur politique à l'égard du Japon, faisant du pays leur principal partenaire de la région. Ce processus abouti à la création des forces d'autodéfense (*Japan Self Defence Forces – JSDF*) en 1954.
- Au cours de la guerre froide, les principes antimilitaristes de la Constitution poursuivent leur érosion. Durant les années 1980, sous l'impulsion de la présidence de Ronald Reagan, le Japon voit ses dépenses militaires dépasser le seuil des 1% et négocie des exportations d'armement.
- En 2003, le Japon participe à la coalition en Irak ; premier déploiement de soldats japonais (hors cadre ONU) à l'étranger depuis 1945. En 2007, un ministère de la Défense (*MoD*) est créé à la place de la *Japan Defence Agency*. En 2014, le Premier ministre Shinzō Abe décide d'adopter le principe de défense collective.
- Ainsi, face à la double pression de la montée des menaces dans la région et de son alliance avec les Etats-Unis, le Japon s'est progressivement redoté d'un outil militaire très performant.

Les JSDF : un outil moderne, mais secondaire

- Si le pays du Soleil-Levant connaît une poussée des mouvements nationalistes, les Japonais restent en majorité très attachés aux principes pacifistes de la Constitution. A ce titre, les JSDF, très impopulaires à leur création, ont construit leur légitimité sur leurs capacités à défendre les populations en cas de catastrophe naturelle. Cette perception est toujours dominante aujourd'hui.
- Le MoD publie un livre blanc chaque année. Son format rappelle d'avantage les rapports annuels des *think tanks* (IFRI, IRIS, etc.) que celui du LBDSN.
- Bien que ce document ait une approche mondiale, il apparaît que les principales préoccupations sécuritaires du Japon sont régionales et concernent la Chine, la Corée du Nord et, dans une moindre mesure, la Russie. Le partenariat stratégique avec les Etats-Unis reste une priorité.
- Les principaux axes du budget de la défense de 2015 sont globalement les mêmes que ceux des armées occidentales, à savoir : les capacités ISR, le C2, la cyberdéfense et la DAMB.
- La politique étrangère du Japon repose principalement sur son *soft power*. Ainsi la politique et le discours nationaliste de Shinzō Abe se traduisent bien plus par la mise en œuvre des capacités économiques du Japon que par ses capacités militaires.



Malgré l'inquiétude suscitée chez les pays voisins par ce volontarisme, leurs discours alarmistes sur la remilitarisation du Japon doivent être sérieusement nuancés. S'il y a bien augmentation des dépenses militaires et résurgence d'un discours nationaliste - qui repose essentiellement sur des thématiques mémorielles - l'attitude actuelle du Japon n'a rien de comparable avec celle de la période impériale de l'Entre-deux-guerres.